



Assemblée générale

Distr. limitée
15 octobre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session Cinquième Commission

Point 119 de l'ordre du jour

Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Projet de résolution présenté par le Président à l'issue de consultations officielles

Rapport du Corps commun d'inspection sur les services communs et les services mixtes des organisations du système des Nations Unies à Vienne

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Services communs et services mixtes des organisations du système des Nations Unies à Vienne¹ », les observations du Secrétaire général et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination s'y rapportant², et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires³,

1. *Félicite* le Corps commun d'inspection d'avoir présenté en temps opportun un rapport approfondi;

2. *Décide* de reprendre à sa cinquante-neuvième session, lorsque le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires aura publié son rapport sur la question, l'examen du rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Services communs et services mixtes des organisations du système des Nations Unies à Vienne¹ » et des observations formulées à cet égard par le Secrétaire général et par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination².

¹ A/58/258.

² A/58/258/Add. 1.

³ Voir A/58/389, par. 8 et 9.

